

Rapport public Parcoursup session 2024

Institut National Formations Notariales - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Institut National Formations Notariales - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (33598)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut National Formations Notariales - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (33598)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	189	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Examen dossier scolaire	Notes et appréciations professeurs (français, anglais, éventuellement économie-droit)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des professeurs	Important
	Qualité de l'expression écrite	Appréciations et lettre de motivation	Très important
Savoir-être	Implication	Lettre de motivation et fiches activités et centres d'intérêts	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Lettre de motivation et avis du chef d'établissement	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement étudiant	Avis professeur principal	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Notre processus de sélection repose sur un premier critère : l'étude du dossier scolaire de première et de terminale.

Nous vérifions que le candidat a de **bonnes notes et de bonnes appréciations scolaires dans les matières fondamentales et celles qui comptent pour notre filière (français, économie, droit).**

Nous sommes également très attentifs à l'assiduité du candidat ainsi qu'aux appréciations des professeurs, du professeur principal, du chef d'établissement.

Le second critère, également très important, est celui du projet de formation et donc du projet professionnel. Ce projet doit démontrer que le candidat a réfléchi à ce qu'il voulait faire avec ce BTS CJN et vers quel secteur professionnel il se destine.

Le candidat doit avoir réalisé une immersion voire un stage en office notarial avant de candidater.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est indispensable d'avoir réalisé une immersion ou un stage d'au moins trois jours consécutifs en office notarial pour faire connaissance avec les exigences du Notariat.

Avoir trouvé un maître d'apprentissage, pour la rentrée scolaire, est un plus.

Et de rédiger une lettre de motivation circonstanciée et convenable (avec entête, formule de politesse et sans fautes d'orthographe).

Signature :

Carole CORNU,

Chef d'établissement de l'établissement Institut

National Formations Notariales